



COMMISSION DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR DES PROVINCES MARITIMES – sondage des diplômés universitaires de la promotion 2018 en cours

Le 16 septembre 2020

Fredericton (N.-B.) — Aujourd'hui, la Commission de l'enseignement supérieur des Provinces maritimes (CESPM) a lancé un sondage à l'intention des diplômés qui ont obtenu un baccalauréat d'une université des Maritimes en 2018. Ce sondage a pour but de recueillir des renseignements sur les expériences des diplômées durant leur parcours universitaire et les deux années qui ont suivi l'obtention de leur diplôme.

Les diplômés qui répondent au sondage auront la chance d'ajouter leur nom à un tirage au sort d'un grand prix de 1 500 \$ ou de l'un des neuf prix de 500 \$.

« J'invite les diplômés à nous faire part de leurs expériences et de leurs opinions. En raison de la pandémie de COVID-19, les temps peuvent être difficiles pour les récents diplômés universitaires. Leurs réponses nous aideront à comprendre leurs défis et leurs réussites, et elles contribueront à orienter les universités et les gouvernements au moment d'élaborer des politiques et des programmes pour soutenir les étudiants et les diplômés », a déclaré la directrice générale de la Commission, Catherine Stewart.

Nous communiquerons avec les diplômés par courriel ou par téléphone au cours des prochaines semaines. Les diplômés de 2018 qui ne sont pas contactés directement peuvent répondre au sondage en consignait leurs renseignements sur le site Web du sondage (https://pra.ca/fr/etudes_en_cours/sondagediplomescespm/).

Le sondage recueille des renseignements sur l'emploi; le financement des études, y compris les expériences avec les dettes étudiantes et leurs remboursements; la poursuite d'études supérieures; et les mouvements migratoires. La Commission prévoit publier une série de rapports présentant les conclusions à partir de 2021.

M^{me} Stewart a ajouté que les renseignements seront également utiles pour les associations étudiantes et les diplômés eux-mêmes, en leur permettant de comparer leurs expériences avec celles de leurs pairs.

Le sondage est réalisé par PRA inc., en français et en anglais, au nom de la Commission avec la collaboration des universités des Maritimes. Le projet est financé par les gouvernements de la Nouvelle-Écosse, du Nouveau-Brunswick et de l'Île-du-Prince-Édouard. De plus amples renseignements au sujet du programme sondage de la CESPM sont affichés sur le site www.cespm.ca.

Établie en 1974, la CESPM est un organisme indépendant qui relève des ministres responsables de l'enseignement postsecondaire dans les Maritimes. Elle est composée de 20 membres



MPHEC
Maritime Provinces
Higher Education
Commission

CESPM
Commission de
l'enseignement supérieur
des Provinces maritimes

représentant les universités, le grand public (y compris les étudiants) et les trois gouvernements des Provinces maritimes. Le mandat de la Commission vise à donner priorité à l'amélioration et au maintien de la prestation des meilleurs services possible aux étudiants pour qu'ils puissent continuer à apprendre tout au long de leur vie.

-30-

Renseignements pour les médias :

Lisa O'Connell

Commission de l'enseignement supérieur des Provinces maritimes

506-453-2844

Courriel : mphec@mphec.ca